

Biodiversité : la filière cosmétique transforme les engagements du Roquelaure en actions concrètes

Organisé ce jeudi 21 mai par Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la Transition écologique, le deuxième Roquelaure Entreprises & Biodiversité s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale biodiversité 2030. Structurée autour de 8 groupes de travail, dont un dédié à la cosmétique, elle vise à mobiliser les entreprises autour de plans d'engagements sectoriels et d'actions concrètes en faveur du vivant.

La biodiversité constitue un enjeu stratégique pour la cosmétique, dont une part importante des ingrédients, matières premières et savoir-faire repose directement sur le vivant, la qualité des écosystèmes et la disponibilité durable des ressources naturelles.

Pour la filière, agir en faveur de la biodiversité signifie à la fois **réduire ses impacts, sécuriser ses approvisionnements, accompagner la transition des pratiques agricoles et de sourcing, mais aussi développer des solutions d'innovation et d'écoconception.**

« La biodiversité est à la fois un enjeu écologique, un enjeu de compétitivité et un enjeu de souveraineté pour notre économie. Je veux saluer l'engagement de la FEBEA et de toute la filière cosmétique, qui montrent que l'innovation et l'action collective peuvent produire des solutions concrètes. C'est précisément le sens du Roquelaure : faire travailler ensemble l'État et les entreprises pour construire les solutions de demain. » déclare **Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la Transition écologique**

9 leviers d'action transformés en actions concrètes

En 2024, à l'issue des travaux du groupe de travail cosmétique du Roquelaure Entreprises & Biodiversité, publiés par la FEBEA, la Fédération et les entreprises du secteur avaient identifié **10 leviers d'action collective** pour mieux intégrer la biodiversité dans les pratiques de la filière.



Deux ans après, cette feuille de route se traduit déjà par des avancées concrètes : **9 de ces 10 leviers** ont donné lieu à **des actions collectives, des outils opérationnels, des consortiums ou des coalitions de filière.**

Parmi les avancées engagées depuis les travaux du Roquelaure figurent notamment :

1. Mieux comprendre et prendre en compte les interfaces avec la nature

La FEBEA a publié en décembre 2025 un [guide pratique Biodiversité et cosmétique](#), destiné en priorité aux PME (82 % des entreprises adhérentes), afin de les aider à structurer leur démarche, du diagnostic à la mise en œuvre d'actions concrètes.

¹ <https://www.febea.fr/etudes-et-rapports/roquelaure-entreprises-biodiversite-decouvrez-contributions-du-groupe-travail>

2. Renforcer la traçabilité des matières premières

Le secteur s'appuie notamment sur le consortium **TRASCE**, dédié à la cartographie des chaînes d'approvisionnement des principales matières premières utilisées pour les ingrédients et les emballages.

3. Diffuser les bonnes pratiques de sourcing durable

Un travail méthodologique a été engagé autour des filières durables et de la transition vers des pratiques agricoles durables, avec la publication d'un [Livre blanc sur la glycérine responsable](#) en juillet 2025.

4. Améliorer les pratiques de culture et de cueillette des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

La création de l'interprofession [Plantes Actives](#) permet de réunir l'amont (producteurs et cueilleurs) et l'aval (industries des ingrédients, de la transformation et des usages finaux) autour des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

5. Accompagner la transition agroécologique des commodités agricoles

Des travaux sont en cours sur les conditions de mise en œuvre **d'une filière cosmétique française ou européenne de production de glycérine**, en lien avec les réflexions engagées sur les filières responsables.

6. Développer l'innovation pour réduire la dépendance aux matières non durables ou pétrosourcées

La FEBEA et Cosmetic Valley ont lancé conjointement un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour accélérer la recherche sur les biotechnologies et la production en France de substituts à certaines matières premières, notamment à l'huile de palme.

7. Intégrer la biodiversité dans l'écoconception et la communication

La filière travaille à mieux intégrer la biodiversité dans les démarches d'écoconception, de communication et d'affichage environnemental, à travers des outils et consortiums tels qu'**EcoBeautyScore**, **Green Impact Index** ou encore **SPICE** pour l'évaluation des emballages.

8. Réduire l'impact des emballages sur la biodiversité

Plusieurs démarches collectives ont été lancées pour accélérer les solutions d'emballages plus durables, parmi lesquels **Pulp in Action**, **Pharma Recharge** et la **Coalition Cosmétiques et Réemploi**.

9. Faciliter les contributions positives à la restauration et à la conservation des écosystèmes

[Un panorama des différents véhicules de financement de la restauration et de la conservation](#) des écosystèmes a été réalisé dans le cadre du groupe de travail Biodiversité du MEDEF, afin de faciliter le passage à l'action des entreprises.

Une dynamique collective appelée à s'amplifier

Cette deuxième séquence du Roquelaure a permis à la FEBEA de réaffirmer la volonté du secteur cosmétique de poursuivre le déploiement de ces actions collectives, en lien avec les pouvoirs publics et l'ensemble des parties prenantes de la filière.

« *Le Roquelaure a permis d'identifier les leviers prioritaires pour notre secteur. Aujourd'hui, la filière cosmétique démontre qu'elle est capable de transformer ces priorités en actions concrètes, collectives et opérationnelles. La biodiversité n'est pas seulement un enjeu environnemental : c'est un enjeu de résilience, d'innovation et de pérennité pour nos entreprises* », déclare **Stéphanie Lumbers, directrice du développement durable de la FEBEA.**

À PROPOS DE LA FEBEA

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est le syndicat professionnel des entreprises du secteur cosmétique (parfumerie, maquillage, produits de soin, d'hygiène, de toilette ou capillaires). Elle rassemble 350 entreprises françaises de la beauté et du bien-être, dont 82% de TPE et PME.

CONTACTS PRESSE

FEBEA : Audrey Plaud Peauger – apeauger@febea.fr – 06 50 84 49 91
THE DESK : Léonie Kuschnick – leonie@agencethedesk.com – 06 40 55 60 28